

COMMUNIQUE DE PRESSE

26/02/2026 - Courbevoie

France compétences publie l'édition 2025 de son rapport sur l'usage des fonds de la formation professionnelle

Publié chaque année, le rapport sur l'usage des fonds de la formation professionnelle (RUF) propose une information objectivée et accessible sur l'utilisation des fonds publics et mutualisés. Il analyse à la fois les montants engagés, le rapport coût-qualité des actions financées et l'efficacité des dispositifs au regard des parcours professionnels.

L'édition 2025 porte sur les fonds engagés au cours de l'année 2024. Hors fonds dédiés à la formation des personnes en recherche d'emploi et au conseil en évolution professionnelle, 21,6 milliards d'euros ont été engagés en 2024, soit une baisse de 1,7 % par rapport à 2023. A plusieurs égards, cette année constitue un moment charnière dans la consolidation des dynamiques impulsées par la loi du 5 septembre 2018, notamment en ce qui concerne l'essor de l'apprentissage et du compte personnel de formation (CPF).

« Les mesures adoptées – révisions des niveaux de prise en charge et des aides à l'embauche d'apprentis – ont ainsi permis de concilier une diminution des engagements financiers liés à l'apprentissage (- 3 % entre 2021 et 2024) avec une hausse du nombre de nouveaux contrats pris en charge (+ 25 % sur la période) ». Stéphane Lardy, Directeur général de France compétences

Cette édition propose une lecture approfondie des évolutions récentes, complétée par une analyse pluriannuelle des tendances de fond du système, afin d'apprécier les effets des mesures de régulation et d'économie dans le temps. Elle s'enrichit également de focus inédits consacrés, entre autres, aux recruteurs d'apprentis et aux différentes modalités de formation mises en œuvre par les organismes de formation par apprentissage (présentiel, distanciel, hybride).

Le rapport couvre l'ensemble des principaux dispositifs de la formation professionnelle : l'apprentissage, le contrat de professionnalisation, le CPF, le projet de transition professionnelle (PTP), les formations des personnes en recherche d'emploi, ainsi que celles des salariés lorsqu'elles mobilisent des fonds publics ou mutualisés. Il apporte également un éclairage sur le conseil en évolution professionnelle (CEP). Inscrit dans la durée, ce suivi s'appuie sur une analyse croisant les engagements financiers, les caractéristiques des dispositifs et de leurs publics, ainsi que des éléments d'appréciation de la qualité et des effets des formations.

Dans un souci de pédagogie et de lisibilité, chaque fiche du rapport s'ouvre par un résumé et un sous-sommaire présentant les points clés, afin de faciliter compréhension et appropriation des résultats.

En offrant une vision consolidée des usages, des financements et de leurs évolutions, le RUF 2025 contribue à éclairer le débat public sur l'efficience de la dépense de formation et à renforcer le pilotage stratégique de l'investissement dans les compétences.

Découvrez le rapport 2025 sur l'usage des fonds de la formation professionnelle

Contact presse

presse@francecompetences.fr

6, rue du Général Audran - 92400 Courbevoie

www.francecompetences.fr

